

Pétition

En faveur de la libération / annulation des condamnations de

Marc-Etienne BURDET

selon les "jugements" des 24 novembre 2006 et 6 juillet 2007 rendus arbitrairement et en violation de la Convention Européenne des Droits de l'Homme (CEDH) par le "tribunal" de Montbenon à Lausanne

Les éléments mis à ma disposition et les explications qui m'ont été fournies notamment sur le site www.googleswiss.com/dossiers m'ont convaincu(e) que la condamnation et l'incarcération immédiate de Marc-Etienne BURDET sont arbitraires et indignes d'un Tribunal dans un Etat de Droit.

D'autre part ils ne me permettent pas d'exclure une éventuelle complicité des magistrats judiciaires avec l'Organisation internationale du Crime économique dénoncée par Marc-Etienne BURDET.

En conséquence, outre la libération immédiate et l'annulation des condamnations précitées du Détenu BURDET, je demande qu'une enquête à l'encontre du pouvoir judiciaire vaudois et de tous les contrevenants qui l'ont fait condamner soit ouverte.

NOM / PRENOM	ADRESSE	SIGNATURE

A retourner à Marc-Etienne BURDET – Rue du Canal 14 – 1400 Yverdon-les-Bains

Plus d'informations sur www.googleswiss.com/dossiers et www.burdet.info – Pétition urgente, les jeunes dès 16 ans et les étrangers peuvent la signer, merci de le faire aujourd'hui, le monde est déjà meilleur grâce à vous.